

Invitation à la journée du monde Associatif du jeudi 7 juillet 2022



Quels modèles associatifs pour aujourd'hui et pour demain ?

***Conférence d'ouverture 9h15 à 11h30 :**

Associations : état des lieux en 2022, points d'actualité fiscale et sociale et projets en cours

***Ateliers de 11h45 à 12h45 :**

- Dons en ligne : anticiper les pratiques des donateurs
- Normes Qualiopi et labels : quels choix de structuration pour accomplir son modèle ?
- Intérêt général et lucrativité partielle : Anticiper pour maîtriser les risques fiscaux.

***Ateliers de 14h00 à 15h00 :**

- Bénévolat et mécénat de compétences : quels recrutements pour demain et comment ?
- Coaching au sein du monde associatif : comment former les leaders de demain et comment les accompagner ?
- Problématiques sociales dans les petites et moyennes associations : Quelle place pour la RH ? Quels points d'attention ?

***Ateliers de 15h15 à 16h15 :**

- Transformation en SCOP ou SCIC - comment faire évoluer son modèle et pourquoi ?
- Associations et international : spécificités et opérations à sécuriser
- La coopération entre associations, enjeux et clés de réussite

***Conférence de clôture 16h30 à 18h :**

Servir l'intérêt général : un enjeu fiscal et aussi...sociétal

La journée du monde Associatif
Jeudi 7 juillet 2022 - 9h-18h
À l'Etoile Business Center 21-25 rue Balzac
(Paris 8^{ème})

[Programme](#) et [inscription](#)

Les ateliers de la journée du monde associatif



Quels modèles associatifs pour aujourd'hui et pour demain ?

*Ateliers de 11h45 à 12h45 :

- Dons en ligne : anticiper les pratiques des donateurs

Nous aborderons l'impact de la digitalisation des dons sur le fonctionnement des associations.

Comment la générosité se traduit-elle en France ? Quel est l'impact du digital sur le comportement des donateurs ?

Comment les associations peuvent-elles se saisir de l'opportunité du numérique ? Quels sont les options et les points de vigilance liés à la digitalisation des dons ?

Autant de questions auxquelles nous répondrons lors de cet atelier.

- Normes Qualiopi et labels : quels choix de structuration pour accomplir son modèle ?

Les organismes de formation doivent justifier du respect d'un référentiel unique en obtenant la certification Qualiopi. S'ils souhaitent rendre éligibles leurs formations aux financements des fonds publics, cette certification devra être délivrée par un organisme certificateur indépendant.

Après un rappel du cadre juridique et de l'esprit de la certification Qualiopi, nous verrons comment les associations ayant une activité de formation (principale ou accessoire) peuvent se préparer à sa mise en place. Enfin, nous présenterons comment l'expert-comptable peut les accompagner dans la compréhension de leur processus internes. Puis nous évoquerons les contraintes et les opportunités soulevées dans la mise en place de cette nouvelle démarche.

- Intérêt général et lucrativité partielle : Anticiper pour maîtriser les risques fiscaux.

Devant la raréfaction des financements publics de nombreuses associations d'intérêt général (avec rescrit ou sans) se tournent vers la générosité publique pour conforter leurs ressources.

La nouvelle déclaration 2022 des reçus fiscaux issue de la loi CRPR du 24 août 2021 va permettre à l'administration fiscale de mieux identifier les montants générés.

Certaines de ces associations réalisent par ailleurs des activités lucratives accessoires jusqu'oùsans courir de risques fiscaux....

Les ateliers de la journée du monde associatif



Quels modèles associatifs pour aujourd'hui et pour demain ?

***Ateliers de 14h00 à 15h00 :**

- **Bénévolat et mécénat de compétences : quels recrutements pour demain et comment ?**

Le bénévolat comme le mécénat de compétences sont des apports essentiels aux associations, qui leur permettent de réaliser leurs objectifs et de faire évoluer le projet associatif.

La pandémie de Covid a eu un impact sur le recrutement des bénévoles et des personnels qualifiés mis à disposition gratuitement par les entreprises, publiques ou privées.

L'objet de notre atelier est de rappeler les notions de bénévolat et de mécénat de compétences, de faire un bilan en 2022 et d'envisager des pistes d'avenir.

- **Coaching au sein du monde associatif : comment former les leaders de demain et comment les accompagner ?**

Le secteur associatif se professionnalise de plus en plus. Selon un cabinet de recrutement « Le monde associatif a évolué et met un point d'honneur à se structurer et à consolider son fonctionnement au même titre qu'une entreprise. Certaines responsabilités d'encadrement, fonctions juridiques, financières ou de collecte de fonds nécessitent des compétences plus spécifiques. De nombreuses organisations ne peuvent plus se reposer uniquement sur leurs bénévoles. »

Une partie de l'atelier expliquera comment former les dirigeants des associations.

L'Association pour le Développement du Management Associatif (ADEMA) présentera les questions à se poser pour réussir son évolution professionnelle et le rôle de l'expert-comptable dans l'accompagnement sera détaillé. Les propos seront illustrés d'exemples pratiques.

- **Problématiques sociales dans les petites et moyennes associations : Quelle place pour la RH ? Quels points d'attention ?**

Les associations peuvent faire appel à trois types de ressources humaines, le bénévole associatif, le volontaire associatif et le salarié.

L'association est-elle toutefois un employeur comme les autres ? Quels sont les enjeux et particularités de la gestion des ressources humaines dans ce type d'organisation ? Comment s'organisent les RH dans les petites et moyennes associations ?

Nous verrons lors de l'atelier les différentes obligations employeurs, les points de vigilance ...

Une association, employant 3 salariés en 2020 et plus de 10 salariés fin 2021, vous fera part de son expérience et des difficultés rencontrées pour allier développement des projets et obligations sociales. Sans fonction Ressources humaines au sein de l'association, comment elle a pu être accompagnée dans sa structuration et ainsi se sécuriser ?

Les ateliers de la journée du monde associatif



Quels modèles associatifs pour aujourd'hui et pour demain ?

***Ateliers de 15h15 à 16h15 :**

- Transformation en SCOP ou SCIC - comment faire évoluer son modèle et pourquoi ?

Face aux difficultés de renouvellement de leur gouvernance, évoluer vers le statut de SCOP ou de SCIC est une alternative pour permettre une nouvelle étape du développement de l'activité sans renoncer aux valeurs fondatrices de l'association ni à son principe démocratique (1 personne / 1 voix). Elle permet par ailleurs d'accroître la crédibilité auprès de certains partenaires économiques ou financiers.

- Associations et international : spécificités et opérations à sécuriser

L'atelier traitera des spécificités de la gestion comptable et financières liée aux activités réalisées avec l'étranger et des risques induits.

Nous aborderons les questions des financements internationaux (AFD, UE, ...) et des contraintes liées, les risques liés aux devises, les relations financières avec les partenaires étrangers et le suivi des bureaux locaux pour finir sur les risques liés à la fraude et au blanchiment.

Un atelier dense et riche pour y voir plus clair sur le suivi financier des opérations avec l'étranger.

- La coopération entre associations, enjeux et clés de réussite

La coopération entre associations est devenue un enjeu majeur face à la baisse des financements publics ou privés. Le phénomène s'est accentué avec la pandémie de Covid, une concurrence de plus en plus forte malgré des besoins toujours plus importants des bénéficiaires (public des associations).

Les associations doivent coopérer pour mutualiser leurs moyens, et leurs compétences tout en respectant leur projet associatif, et en restant libres de leurs initiatives.

Notre atelier s'interrogera sur les raisons de coopérer, et sur la procédure la plus sûre pour réussir, tout en illustrant nos suggestions par des exemples pratiques.